

Saint-Nolff

Social. Une mutuelle collective

9 septembre 2015



Maud Penpenic, adjointe aux affaires sociales, et Nathalie Bellec, assistante administrative.

Lundi à la salle du conseil, Maud Penpenic, adjointe à l'action sociale, et Nathalie Bellec, assistante administrative du CCAS (Centre communal d'action sociale), ont présenté une mutuelle collective pour les personnes non salariées, proposée par Actiom. L'association travaille avec 391 communes françaises, afin de réduire les coûts, avec une offre collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif, le but étant d'obtenir une véritable couverture santé accessible à tous. Cette complémentaire bénéficiera d'une tarification simple et économique. Les Nolféens auront le libre choix d'une formule adaptée à leurs besoins, sans questionnaire de santé, ni limite d'âge, avec deux mutuelles et trois niveaux de garanties compatibles Madelin de 30 à 60 % moins cher que celles habituellement proposées. Deux réunions publiques auront lieu le vendredi 18 septembre, à 18 h, et le lundi 28 septembre, à 15 h, à la salle Kervel afin de présenter tous les atouts de cette mutuelle collective.